

**BULLETIN D'ADHÉSION et/ou DE RENOUELEMENT À L'AFPSAS
2017 MEMBRES ACTIFS**

Mme – Melle – Mr : Prénom :

Lien de parenté avec un SAS : Nom du SAS :

Adresse :

..... Code postal : Ville :

Pays : Tél fixe : Portable :

E-mail :

Membre d'Honneur (1) Offert par l'AFPSAS

Cotisation individuelle membre actif (famille de SAS) 32 €/an

Cotisation couple (2) 42 €/an

Cotisation moins de 25 ans 15 €/an

Souhaite ajouter un don (facultatif) – montant : €

Montant total : €

(1) Sont considérés comme membres d'honneur tous les vétérans SAS

(2) Dans le cadre d'une cotisation couple sont inclus les enfants mineurs, merci de bien vouloir remplir les informations suivantes :

Prénom du conjoint : Prénoms et année de naissance des enfants :

.....
Le bureau de l'AFPSAS se réserve le droit d'étudier les cas particuliers.

Souhaitez-vous figurer sur l'Annuaire de l'AFPSAS ? OUI NON

BULLETIN À ENVOYER À L'ADRESSE SUIVANTE :

**Michel LE NOAC'H – 6 rue Parc Fétan – 56870 LARMOR-BADEN
(France)**

accompagné de votre chèque libellé à l'ordre de l'AFPSAS.

Date :

Signature :

L'AFPSAS, Association des Familles des Parachutistes S.A.S. de la France Libre, est essentiellement orientée vers un devoir de mémoire à l'égard des Parachutistes du « Special Air Service ». Créée le 23 août 2013 à Saint-Marcel, haut lieu de la Résistance bretonne, cette association est née de la volonté des descendants ou issus de famille d'anciens S.A.S. d'unir leurs forces et leurs expériences afin de maintenir des liens entre les anciens combattants et leurs familles.

L'association a pour but de partager cet esprit qui a conduit ces hommes à s'engager au sein des Forces Françaises Libres pour libérer la France et à le transmettre aux jeunes générations, mais également à favoriser toutes les initiatives permettant de maintenir leur mémoire et les lieux de souvenir où ils ont été des acteurs décisifs.

Elle se compose de plusieurs Comités : Comité Relations Internationales, Comités Français Régionaux, Comité Scientifique, Comité Communication, Comité Reconstitutions...

Leur fonctionnement nécessite un investissement financier qui va bien au-delà des cotisations de ses adhérents. L'action sociale en particulier a pour objectif d'apporter son aide morale et financière aux Vétérans S.A.S. eux-mêmes, mais également à leurs familles en difficulté (problèmes de santé, recherche d'emploi, de stage...)

Afin de soutenir l'action en faveur de ceux qui ont contribué à notre liberté, vous pouvez apporter à l'AFPSAS un soutien financier en adhérant ou simplement en versant un don.